Directrice du collège Joachim du Bellay victime de la répression nazie

Marie Talet naît à Bordeaux (Gironde) le 14 décembre 1884. Elle fait ses études au Lycée Camille Jullian où elle obtient son Baccalauréat en 1903. Admise à l'École normale de Sèvres en 1905, elle obtient le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Sciences en juillet 1908. Après un congé d'un an pour raison de santé, elle est affectée en premier poste au Collège de filles d'Epernay (Marne) le 6 décembre 1909. Elle y voit les épreuves du Premier Conflit mondial : son frère est tué en 1916. En mai 1918 la ville est assiégée ce qui entraîne l'évacuation du Collège. En 1921, elle parvient à se rapprocher de sa famille en obtenant un poste à Bergerac (Dordogne). Elle a l'occasion d'assurer momentanément une suppléance de direction, ce qui détermine chez elle le désir d'une nouvelle orientation. Contrairement à son attente, elle est nommée directrice d'un Collège de filles non pas dans la région bordelaise, mais à Dinan (Côtes d'Armor), le 16 septembre 1923. Elle y est bientôt l'objet d'une odieuse campagne de calomnies dont s'émeut sa hiérarchie administrative qui l'affecte au Collège de jeunes filles d'Angers où elle arrive le 1er janvier 1933. Là, elle peut exprimer pleinement ses qualités de chef d'établissement, unanimement appréciée tant par ses collègues que par les élèves et ses supérieurs hiérarchiques. L'hommage lui est rendu lors de la remise de la Légion d'honneur le 25 février 1940.

1940, une année noire. Le Collège du Bellay est envahi par les Allemands. Mademoiselle Talet doit faire face à l'occupant : en assurant la qualité de l'enseignement pratiqué dans des locaux de plus en plus restreints, en protégeant des enfants menacés, en maintenant la cohésion de son personnel. Elle défend son Collège avec une dignité calme et fière qui en impose aux nouveaux " locataires " de la maison. Mais, victime de la jalousie d'un de ses collègues, Marie Talet est arrêtée le 5 février 1943. Un document signé du Commandeur de la Police des SS, Ernst, adressé au Préfet de Région donne la " version officielle " de l'arrestation : " J'ai constaté que...dans le Collège du Bellay, à Angers, dirigé jusqu'à ce jour par la Directrice - Madame Talet - il s'était introduit une tendance anti-allemande qui s'était emparée non seulement du corps enseignant, mais que cette tendance s'exprimait aussi dans l'enseignement vis-à-vis des élèves...Je suis déjà intervenu dans le cas présent en faisant procéder à l'arrestation de la Directrice et de deux professeurs...".

Fiche extraite du site de l'AERI – département de Maine-et-Loire

L'indignation est telle à Angers que de nombreuses personnalités tentent

d'intervenir, Inspecteur Primaire, Inspecteur d'Académie, Inspecteurs Généraux,

Préfet Régional. Tout cela s'avère vain. Incarcérée d'abord au Pré Pigeon où elle est

mise au secret, dirigée vers le fort de Romainville en mai 1943 puis à Compiègne en

novembre, Mademoiselle Talet est envoyée en Allemagne en février 1944 au camp

de Ravensbrück ainsi que plusieurs de ses professeurs. Elle meurt le 14 décembre

1944, le jour de ses 60 ans, faisant preuve d'un courage exceptionnel qui suscite

l'admiration de ses compagnes.

Une école d'Angers porte son nom ainsi que l'avenue qui longe le Lycée Joachim

du Bellay.

Sources: Arch. Dép. de Maine et Loire: 1714 W 26 - 140 W 91 - 303 W.

Témoignages dont celui de sa nièce, Madame Sylviane Marciset.